

**Compte rendu de l'Assemblée Générale**  
**Du 20 janvier 2022 à 18 heures à Buis les Baronnies**

**Présents** : Voir liste d'émargements

**L'ordre du jour** :

- Bilan d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Appel à cotisations
- Elections et renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Présentation du programme 2022 et projets
- Questions diverses

Jean-François Hordé, Président, ouvre la séance à 18 heures. Il remercie pour leur présence et leur fidèle soutien les personnes présentes, ainsi que celles qui ont donné leur pouvoir pour cette Assemblée générale. Il excuse M. le Maire qui ne peut être présent.

Au nom du Conseil d'administration, il présente des vœux pour la nouvelle année 2022.

**Bilan d'activité** :

✓ Les difficultés sanitaires

Cette année a encore été marquée par les restrictions sanitaires, contraignant les Sérénades à annuler 5 concerts entre Janvier et Mai 2021. Malgré cela, nous avons réussi à organiser 14 concerts. Un sixième concert a été annulé en octobre 2021 avec le Quatuor Rosamonde en raison d'un accident grave survenu à l'un des musiciens.

Nous avons pris l'engagement auprès des artistes de reporter en 2022 les concerts annulés en 2021.

✓ Les concerts gratuits

Nous avons eu la possibilité d'organiser les 2 séances de contes et musique à l'école primaire de Buis Les Baronnies, comme prévu le 5 mars, interprétées par 2 musiciennes et une comédienne qui ont remporté un vif succès auprès des 150 jeunes élèves.

Nous avons recherché toutes les possibilités de diffuser de la musique pendant les restrictions, et grâce au contact pris avec le Principal du Collège ainsi que son réel intérêt pour notre proposition, en relation avec le professeur de musique, nous avons réussi à organiser un concert en 2 séances au collège Henri Barbusse de Buis Les Baronnies le 22 mars 2021 pour 50 collégiens. Nous avons fait appel à 3 musiciens locaux qui devaient jouer dans un concert initialement prévu le 14 février 2021.

A partir du mois de juin 2021, nous avons enfin retrouvé la liberté d'organisation, en commençant par une nouvelle formule de dîner-concert le 12 juin 2021 qui a réuni une quarantaine de personnes en tenant compte d'une jauge limitée.

Enfin, nous avons réalisé notre journée annuelle, en accès libre, du « Pian'O Arcades », une journée de 10 heures à 19 heures durant laquelle nous invitons tous les amateurs et les professionnels qui le souhaitent à venir jouer le grand Steinway de concert, sur la Place des Arcades au Buis. Nous avons eu cette année, l'heureuse surprise de découvrir une fois encore, de jeunes amateurs très doués.

Le concert de clôture était donné cette année, par Fanny Azzuro, qui a donné une interprétation magistrale des 24 préludes de Rachmaninov.

Notre souhait pour l'an prochain sera d'organiser en plus un concert à l'hôpital.

Nous avons gardé notre exigence d'aller au-devant du public qui ne vient pas spontanément écouter de la musique classique. Nous avons déjà parlé de l'école primaire et du collège, nous avons continué les concerts « hors les murs » pendant le festival d'été, au nombre de 3. Ces concerts sont organisés dans le village en accès libre. L'association rémunère bien évidemment tous les artistes qui interprètent les concerts gratuits.

✓ Les invitations

Depuis plusieurs années, tous les concerts des Sérénades sont gratuits pour les moins de 18 ans. Nous offrons aussi, systématiquement, des places de concert au profit des bénéficiaires de l'association d'insertion Intervalles ainsi que les bénéficiaires de l'association APAJH.

Nous avons offert à l'ensemble du personnel de l'hôpital de Buis Les Baronnies une place de concert valable pour 2 personnes en remerciement de leur important travail fourni pendant la pandémie

✓ Partenariat Office de Tourisme

A la demande de l'Office de Tourisme, nous avons organisé un concert dans le cadre de la Fête du Tilleul de Buis. Nous avons été très déçu de l'absence des représentants de l'office lors de ce concert, qui par ailleurs a remporté un très vif succès.

✓ Les concerts

Enfin, nous avons retrouvé notre rythme prévu de concerts, soit de juin à décembre 2021, 8 concerts. Sur le plan musical, nous avons reçu des artistes de très grande renommée, tel Bruno Rigutto en récital et Mickaël Lévinas avec le trio Stimmung, et nombre d'artistes reconnus jouant dans les plus grands ensembles.

**En conclusion**, nous vous présentons un bilan chiffré de fréquentation :

- 1794 spectateurs sur l'année 2021, dont 340 spectateurs gratuits pour les concerts « hors les murs » et 300 spectateurs gratuits pour le « Pian'O Arcades » ce qui porte au total 695 spectateurs non payants
- 246 jeunes de moins de 18 ans ont assisté aux concerts y compris les concerts aux écoles
- 853 spectateurs payants pour 8 concerts soit une moyenne de 107 spectateurs, chiffre très satisfaisant en regard des années précédentes

## Rapport Moral :

L'équipe n'a pas pu se réunir comme nous en avons l'habitude, ni dans la fréquence ni dans les modalités. Nos réunions se prolongeaient habituellement par un copieux apéritif ou un repas partagé, autant d'occasions de rencontre, d'échanges fructueux et de plaisir. Au lieu de tout cela, nous avons dû nous contenter d'être efficace, seulement ! Pour autant, notre équipe maintient un état d'esprit et une convivialité très sympathique.

✓ Conformité aux règles administratives

L'association doit se conformer à de nombreuses démarches administratives qu'il convient de rappeler :

Déclaration administration fiscale pour le droit aux dons défiscalisés

Déclaration N° de SIRET et N° d'activité culturelle

Différentes Subventions

Double licence de spectacles producteur / organisateur

Nous rémunérons tous les musiciens au mieux de nos capacités

Nous sommes inscrits au Guso pour la rémunération de certains musiciens (intermittents du spectacle)

Nous déclarons tous nos concerts à la Sacem

✓ Réunions CA et bénévoles

Des réunions régulières ont eu lieu en mai, juin, juillet, août, 3 septembre (A.G), octobre, novembre ...

✓ Relations avec l'Office de Tourisme

A la demande de l'Office, nous avons pris en charge, seuls, l'organisation et la réalisation du concert de la Fête du Tilleul le 10 juillet. Nous avons regretté l'absence de représentants de l'Office à ce concert, ce qui a fait perdre le sens de ce partenariat pour la fête du tilleul. Nous n'avons pas pu trouver d'accord pour la gestion de la billetterie assurée par l'Office. Nous avons refusé les conditions proposées à savoir perdre la commission de l'Office d'un euro par billet. De la même façon, il ne nous a pas paru pertinent d'adhérer à l'Office pour la somme de 90 € annuelle.

✓ Mise en place de la réservation et paiement par Helloasso

✓ Acquisition d'un terminal de paiement par CB

✓ Partenariats musicaux

Nous avons renoncé à d'anciens partenariats, La Fontaine d'Annibal et Tutti en Baronnies qui devenaient répétitifs, au profit d'un nouveau partenariat avec le CNSMD de Lyon en 2022.

## Conclusion

En conclusion, j'attire votre attention sur la particularité de notre structure d'organisation de concerts. Depuis 2020 et jusqu'à aujourd'hui, beaucoup d'organisateur ont été contraints d'annuler leurs projets. Nous avons pu maintenir un grand nombre de nos concerts prévus grâce à l'adaptabilité de notre structure associative. A l'été 2020, peu de propositions culturelles se sont maintenues. Nous en avons bénéficié par une augmentation sensible du nombre de spectateurs. Cet été 2021, les propositions culturelles ont été de nouveau très importantes et nous avons retrouvé un rythme de fréquentation traditionnel.

**Le rapport moral et le bilan d'activités sont adoptés à l'unanimité.**

## Rapport financier :

Serge Eymard présente le bilan financier de l'association.

### SÉRÉNADES EN BARONNIES

#### RAPPORT FINANCIER 2021

	2021	2020	2019
<b>PRODUITS</b>			
RECETTES DIVERSES*	1 586	570	7 114
RECETTES SPECTACLES	12 873	12 665	13 845
SUBVENTIONS	16 200	16 150	16 150
COTISATIONS ET DONS	3 803	1 275	2 490
DIVERS	29	31	42
<b>TOTAL</b>	<b>34 491</b>	<b>30 691</b>	<b>39 641</b>
<b>CHARGES</b>			
LOCATIONS PIANO	4 620	3 840	4 045
LOCATION EGLISES	120	130	496
CACHETS CONCERTS	21 078	8 996	19 779
SACEM	1 876	774	955
ASSURANCE	226	226	222
IMPRIMERIE GRAPHISME	3 172	3 425	5 635
PARTENARIAT	0	1 000	2 000
TRANSPORT ET MISSION	4 303	2 926	4 094
DIVERS	819	351	674
<b>TOTAL</b>	<b>36 214</b>	<b>21 668</b>	<b>37 901</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 723</b>	<b>9 022</b>	<b>1 740</b>

\*La baisse des recettes est due à l'absence de publicité

L'exercice 2021 se caractérise par une progression des produits de 3 800€ par rapport à l'an dernier

Cela provient d'une augmentation des cotisations, des dons et aussi de quelques recettes publicitaires

Du fait de la reprise des concerts, les charges progressent sensiblement par rapport à l'an dernier.

En 2020 le montant des cachets concerts s'élevait à 8 996€ pour 7 concerts gratuits et payants soit

un montant de cachet moyen de 1 285

En 2021 le montant des cachets concerts s'élevait à 21 560€ pour 13 concerts gratuits et payants soit

un montant de cachet moyen de 1658

La qualité des concerts donnés en 2021 expliquent cette progression du cachet moyen, on se rappellera

des concerts donnés par Bruno Rigutto, le trio Stimmung le trio Anpapié, Fanny Azzuro etc....

Le résultat de cet exercice est déficitaire de 1 723 €

Celui de l'an dernier était excédentaire de 9 022 €

Ce résultat déficitaire de 1 722,94€ et aussi celui de l'an dernier excédentaire 9 022,09€

seront affectés au compte report à nouveau créditeur de 10 304,50 €

après affectation, ce compte sera créditeur de 17 603,65 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### **Appel à cotisations :**

Le Président rappelle que notre association a besoin plus que jamais du soutien financier de ses adhérents Jean-François Hordé propose de fixer l'adhésion pour 2023 à 15 €. Le montant de l'adhésion pour cette année 2022 ayant déjà été fixé à 15 € par la précédente assemblée générale.

#### **Elections et renouvellement des membres du Conseil d'Administration :**

Deux nouvelles candidatures au Conseil d'Administration sont proposées, celles de Nicole Thamié et Philippe Jean. Pierre Houyez est candidat au renouvellement de son mandat. Tous sont élus et réélus à l'unanimité.

#### **Présentation du programme 2022 et projets :**

Nous espérons avoir des musiciens prestigieux pour 2023 et toute l'équipe y travaille. Il est évoqué aussi l'idée de pouvoir exceptionnellement augmenter le prix du billet de 15 € à 20 € pour des concerts de grande qualité. Le site internet de l'association doit être refait. Ce site a été piraté et on a réussi à le « sauver » mais il ne peut plus évoluer et il n'y a plus de mises à jour possibles.

Calendrier des concerts prévus pour 2022 :

Date	Lieux	Concerts
Samedi 15 janvier 17h00	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	<b>Hommage à Maria Callas</b> Emilie Ménard - <i>Soprano</i> , Catherine Bourgeois - <i>Mezzo</i> , Catherine Sternis - <i>Piano</i>
Dimanche 13 février 17h00	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	<b>Ode à l'Amour</b> Ensemble Baroque des Moments Musicaux de Cacharel
Samedi 12 mars 17h00	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	<b>Romances pour un alto</b> Benjamin Beck - <i>altiste</i> Marie Rosa Günter - <i>piano</i>
Samedi 15 mai 16h00	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	<b>Ensemble européen Legato</b> F. Daudin-Clavaud - <i>flûte</i> , Silvia Lenzi - <i>violoncelle</i> , Emmy Wils - <i>piano</i>
Dimanche 25 juin 18h00	Guinguette Beauvoisin	<b>Quatuor Rosamonde</b> Agnès Sulem - <i>premier violon</i> , Thomas Tercieux - <i>second violon</i> , Jean Sulem - <i>alto</i> , Xavier Gagnepain - <i>violoncelle</i>
	<b>Festival d'été</b>	
Vendredi 15 juillet 21h00	Théâtre de verdure La Palun	<b>Duo de violoncelles</b> Xavier Gagnepain & Raphaël Chrétien
Dimanche 17 juillet 21h00	Guinguette Beauvoisin	<b>Univers Baroque</b> Nicolas Zielinski - Contre-ténor, Radboud Oomens - violon, Catherine Sternis - clavecin
Mercredi 20 juillet 21h00	Théâtre de verdure La Palun	<b>Romances</b> Clara Buijs - <i>violon</i> , Timothée Hudrisier - <i>piano</i>
Au cours du Festival	Place des Arcades	<b>Hors les Murs</b> 2 Concerts gratuits par l'ensemble Aequinoxes du CNSMD de Lyon
	<b>L'après Festival</b>	
Dimanche 4 septembre 10h00-19h00	Place des Arcades Scène ouverte à tous	<b>Pian'O Arcades du Buis</b> , accès gratuit <b>Concert clôture 17h</b> David Saliamonas - <i>piano</i>
	<b>Jeunes talents</b>	
Samedi 8 octobre 18h00	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	<b>Quatuor avec piano</b> Arthur Decaris, violon ; Issey Nadaud, alto ; Arthur Heuel, violoncelle ; Pierre Desangles, piano
Samedi 12 novembre 18h00	Eglise de Buis Les Baronnies	<b>Jeunes talents : Quatuor à cordes MYCELIUM</b> CNSMD Lyon

A définir	Collège	
	Hôpital	

**Questions diverses :**

Combien d'adhérents à l'association ? Actuellement 57.

Une autre question : y a t-il une possibilité d'abonnement à l'année pour les concerts des Sérénades ?

Un abonnement pour le festival d'été a déjà été mis en place mais n'a pas rencontré beaucoup de succès. Pour un abonnement à l'année il existe actuellement trop d'incertitudes liées à la crise sanitaire pour l'envisager.

La séance est levée à 19 h 15. , suivie d'un Conseil d'Administration :

**Un Conseil d'Administration** se tient à la suite de l'Assemblée Générale et élit les membres du bureau :

**Président** : Jean-François Hordé

**Trésorier** : Pierre Houyez

**Trésorier adjoint** : Serge Eymard

**Secrétaire** : Eliane Correard

**Secrétaire adjointe** : Eliane Huser

Le Conseil d'Administration demande à Pierre Houyez de déposer au plus tôt sa signature auprès de la banque.

Éliane Correard, secrétaire :

Jean-François Hordé, président :